

**Liste des participants au CNOPSAV
(Décret 2012-846 du 30 juin 2012, art D 200-4)**

Formation plénière

Avec voix délibérative: 13 membres

1. Président APCA
2. Président FNSEA
3. Président JA
4. Président Confédération paysanne
5. Président Coordination rurale
6. Président COOP de France
7. Président ACTA
8. Président FREDON France
9. Président GDS France
10. Président FSVF
11. Président SNGTV
12. Un membre de la section spécialisée CNOPSAV santé animale
13. Un membre de la section spécialisée CNOPSAV santé végétale

Avec voix consultative (11 membres)

1. Le DGAL
2. Le DGPAAT
3. Ministère des affaires sociales et de la santé: le DGS
4. Ministère de l'économie et des finances: le DG des douanes et des droits indirects
5. Ministère de l'économie et des finances: le directeur du budget
6. MEDDE : le directeur de l'eau et de la biodiversité (DGALN) ou le DGPR
7. Le DG de l'ANSES
8. Le DG de FranceAgriMer
9. Le président du groupement des DDPP
10. Le président du groupement des DRAAF

Invités réguliers

Section spécialisée santé animale

Avec voix délibérative: 16 membres

1. Président APCA
2. Président FNSEA
3. Président JA
4. Président Confédération paysanne
5. Président Coordination rurale
6. Président COOP de France
7. Président ACTA
8. Président GDS France
9. Président FSVF
10. Président CSOV

11. Président SNGTV
12. Président FFCB
13. Président SIMV
14. Président SNIA
15. Président UNCEIA
16. Président CNPA

Avec voix consultative (11 membres)

1. Le DGAL
2. Le DGPAAT
3. Ministère des affaires sociales et de la santé: le DGS
4. Ministère de l'économie et des finances: le DG des douanes et des droits indirects
5. Ministère de l'économie et des finances: le directeur du budget
6. MEDDE : le directeur de l'eau et de la biodiversité (DGALN) ou le DGPR
7. Le DG de l'ANSES
8. Le DG de FranceAgriMer
9. Le président du groupement des DDPP
10. Le président du groupement des DRAAF
11. Le DG de l'ONCFS

Invités réguliers

Section spécialisée santé végétale

Avec voix délibérative: 16 membres

1. Président APCA
2. Président FNSEA
3. Président JA
4. Président Confédération paysanne
5. Président Coordination rurale
6. Président COOP de France
7. Président ACTA
8. Président GDS France
9. Président FSVF
10. Président CSOV
11. Président SNGTV
12. Président FFCB
13. Président SIMV
14. Président SNIA
15. Président UNCEIA
16. Président CNPA

Avec voix consultative (12 membres)

1. Le DGAL
2. Le DGPAAT
3. Ministère des affaires sociales et de la santé: le DGS
4. Ministère de l'économie et des finances: le DG des douanes et des droits indirects
5. Ministère de l'économie et des finances: le directeur du budget
6. MEDDE : le directeur de l'eau et de la biodiversité (DGALN) ou le DGPR

7. Le DG de l'ANSES
8. Le DG de FranceAgriMer
9. Le président du groupement des DDPP
10. Le président du groupement des DRAAF
11. Le PDG de l'INRA
12. Le DG de l'ONF

Invités réguliers